

Propriété de Madame Laurette PATOUREAUX

Mesnil en Ouche (27410)

Descriptif du projet de boisement

SITUATION ADMINISTRATIVE

Département de l'EURE

Commune	Section	N°	Surface cadastrale	Surface projet	Classement au document d'urbanisme
Mesnil en Ouche La Roussière (27270)	499ZE	5	1.4710	1.4710	Zone naturelle (N)
	499ZE	60	0.8390	0.8390	
	499ZE	61	0.5500	0.5500	
	499ZH	110	1.0240	(0.3900)	Zone agricole (A)
	499ZH	68	6.6020	1.1500	
Mesnil en Ouche Gisay la Coudre (27300)	283A	119	1.6526	(0.3200)	Zone agricole (A)
	283A	120	0.6040	0.6040	
Mesnil en Ouche Les Jonquerets de Livet (27410)	356ZA	66	1.0860	1.0860	Zone agricole (A) (1)

Document d'urbanisme : PLU approuvé le 29 avril 2025
(1) éléments de paysage. Haie et alignement boisé à protéger

DESCRIPTION GENERAL DU PROJET

- Boisement mélangé feuillus
- Surface totale : 6 ha 40
- Descriptif
 - Écartement entre les lignes : 3,50 m
 - Espacement sur la ligne : 2,00 m

Soit une densité de 1430 tiges/ha

- Mélange pied par pied : voir descriptif par îlots
- Broyage à ras du sol de la végétation préexistante
- Sous-solage préalable des lignes de plantation à 0,60 m de profondeur
- Protection contre le gibier par utilisation de répulsif type Trico (2 applications par an pendant 2 à 3 ans) et/ou sous forme de dalles/bandelettes répulsives à base de cheveux collectés sur le territoire national.

Société Forestière

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France - Tél. 01.40.39.81.00. – sfcdc@forestiere.fr – www.forestiere.fr
 Société par actions simplifiée au capital de 2.493.344,70 € - N° Siren 993 611 052 R.C.S. Paris –
 N° T.V.A. Intracommunautaire FR82-993611052 - Carte professionnelle n° CPI75012026000000043
 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de
 commerce et de gestion immobilière - Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille –
 75007 PARIS

CHOIX DES ESSENCES ET DISPOSITIF D'IMPLANTATION PAR ILOT

Îlot 1 : 2 ha 86

Chêne sessile	:	75 % soit environ 1 070 plants/ha
Alisier torminal	:	12,5 % soit environ 180 plants/ha
Noyer noir d'Amérique	:	12,5 % soit environ 180 plants/ha

Selon la répartition suivante :

1 ^{ère} ligne :	3 chênes/1 Alisier/3 chênes/1 Alisier
2 ^{ème} ligne :	3 chênes/1 Noyer/3 chênes/1 Noyer
3 ^{ème} ligne :	idem 1 ^{ère} ligne
4 ^{ème} ligne :	idem 2 ^{ème} ligne

et ainsi de suite

Îlots 2, 3 et 4 : 2 ha 46

Chêne sessile	:	75 % soit environ 1 070 plants/ha
Alisier torminal	:	12,5 % soit environ 180 plants/ha
Charme	:	12,5 % soit environ 180 plants/ha

Selon la répartition

1 ^{ère} ligne :	3 chênes/1 Alisier/3 chênes/1 Alisier
2 ^{ème} ligne :	3 chênes/1 Charme/3 chênes/1 Charme

et ainsi de suite

Îlot 5 : 1 ha 08

Chêne sessile	:	75 %
Erable sycomore	:	12,5 %
Noyer hybride	:	12,5 %

Selon la répartition

1 ^{ère} ligne :	3 chênes/1 Erable/3 chênes/1 Erable
2 ^{ème} ligne :	3 chênes/1 Noyer hybride/3 chênes/1 Noyer hybride

ANTECEDENTS CULTURAUX

Îlots 1 à 4 : non cultivés depuis 10 ans minimum

Îlot 5 : prairie

CLASSEMENT ENVIRONNEMENTAUX

Îlot 1 :

ZNIEFF de type II « La Vallée de la Risle de la Ferrière sur Risle à Brionne, la Forêt de Beaumont, la Basse Vallée de la Charentonne
Identifiant national : 230000764

Autres îlots :

Aucun

Louviers, le 24 avril 2026
F. HAUET

